

# Tunisie : quels sont les nouveaux espoirs de changement ?

---

Orville Pletschette ■ Décembre 2019

Le processus de transition en Tunisie passe aussi par l'économie sociale et solidaire, dans l'esprit de la Révolution de 2011 : regards sur l'exemple des Oasis de Jemna.

*Retour sur les observations faites par des membres du CEPAG, impliqués dans le Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie (CVDT) Belgique-Tunisie, lors de voyages et de missions d'observation entre 2018 et 2019, à la découverte des Oasis de Jemna et à l'occasion des récentes élections législatives du 6 octobre 2019.*

Depuis la Révolution de 2011, la Tunisie a connu des changements majeurs, cependant, les défis de l'une des « portes de l'Afrique » restent encore très importants. En effet, il est vrai que la Tunisie, souvent présentée comme un pays qui se porte mieux, suite à la période des printemps arabes, a connu de nettes améliorations en termes de droits démocratiques. Ceci n'est pas forcément le cas au regard de la situation en Libye, pire encore en Syrie, et même en Égypte, où le système politique permet à l'armée de garder tous les pouvoirs.

Depuis 2011, la Tunisie poursuit donc ce qu'on nomme une « transition démocratique » inédite pour les pays du Maghreb et du Mashreq, avec la fondation d'institutions démocratiques suivant tout un processus présenté comme « moderne » pour un pays africain. Les premières élections libres de 2011 ont permis d'instituer une Assemblée constitutionnelle, chargée de rédiger une nouvelle Constitution et de permettre la tenue d'élections législatives qui auront finalement lieu en 2014. Un nouveau paysage politique a pris forme, et de grands espoirs ont été émis sur ces nouvelles institutions devant représenter le peuple tunisien différemment que par le passé, et agir pour l'avenir de la Tunisie.

En effet, on ne peut que se réjouir que le peuple tunisien vit aujourd'hui avec plus de liberté par rapport à ce qu'il a connu auparavant sous le régime policier corrompu de feu le dictateur Zine El-Abidine Ben Ali. Néanmoins, les inégalités économiques et sociales restent inchangées, et le chômage reste toujours important, touchant particulièrement la jeunesse tunisienne, obligée de migrer ou vivre dans une grande précarité, à part celles et ceux qui arrivent à trouver du travail après leurs études. On dénombre ainsi plus de 260.000 diplômés chômeurs, avec un taux de chômage de 33,4% parmi l'ensemble des jeunes. Selon l'Institut national des statistiques (INS) de Tunisie, le taux de chômage en fin d'année 2018 était de 15,5% en général, avec plus de 645.000 chômeurs, touchant davantage les femmes (23%) que les hommes (12%).

Ainsi, dans ce contexte de transition démocratique, la Tunisie connaît une crise de confiance envers ces nouvelles institutions auprès d'une bonne partie de la population, notamment de la jeunesse. Pour preuve, le taux d'abstention très important lors des dernières élections législatives d'octobre 2019 : moins de 5% des jeunes auraient participé au renouvellement de l'Assemblée nationale. En effet, pour de nombreux abstentionnistes, cette instance, acquise grâce à la Révolution de 2011, ne représente plus du tout les intérêts du peuple tunisien. Seul le candidat victorieux aux élections présidentielles, Kaïs Saïed, désormais nouveau président de la République tunisienne, aura pu créer un engouement populaire autour de sa personne. Une ferveur traduite par une forte participation électorale pour le soutenir, et notamment auprès des jeunes.

Enfin, comme dans de nombreux pays, l'économie sociale et solidaire rassemble de plus en plus de partisans en Tunisie. Alors que la notion de « coopérative » est moins populaire, car fortement liée dans la mémoire collective aux réquisitions forcées des terres par l'État tunisien sous l'ère Bourguiba<sup>1</sup>, la nouvelle appellation d'« économie sociale et solidaire » (ESS) trouve quant à elle un succès toujours plus important parmi la population. Cela s'inscrit dans le champ des alternatives qui trouvent également leur place dans le processus de transition démocratique. Autrement dit, pour de nombreux Tunisiens, les associations ou entreprises qui souhaitent se constituer en coopératives pour répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la Tunisie, œuvrent

<sup>1</sup> Habib Ben Ali Bourguiba (1903-2000), président de la République tunisienne depuis l'Indépendance en 1957 jusqu'à sa destitution à travers le coup d'État commis par son premier ministre Ben Ali en 1987.

davantage pour le développement économique et démocratique du pays. Le processus institutionnel qui consiste à faire renouveler une confiance affaiblie entre le peuple et ses représentants, à travers les élections, n'apparaît plus comme étant l'unique voie pour moderniser la Tunisie.

C'est bien cela que symbolise la merveilleuse expérience de l'Association de sauvegarde des Oasis de Jemna. Il s'agit d'une association, réunissant des habitants et de ouvriers agricoles et exerçant une activité économique bénéficiaire à travers la récolte de dattiers sur les terres d'Oasis dans la localité de Jemna, au Sud-Est de la Tunisie, entre Kébili et Douz, à la limite du désert du Sahara. Par ses bénéfices (la récolte de 2016 a été vendue à 1,7 million de dinars, environ 700 000 €), l'Association les investit en partie dans les infrastructures de la ville, au profit de la collectivité. Néanmoins, l'expérience de Jemna est devenue célèbre en Tunisie due à un conflit de plusieurs décennies avec l'État tunisien concernant la propriété des terres sur lesquelles se trouvent les Oasis. Dès lors, suite à la Révolution de 2011, on aurait pu espérer une évolution plus favorable pour les habitants de Jemna, mais cela n'a malheureusement pas été le cas.

La population tunisienne quant à elle s'est émerveillée face à l'expérience des Oasis de Jemna, qui a pu populariser à nouveau le concept d'économie sociale et solidaire, dans lequel l'Association s'y inscrit pleinement et avec fierté ! En effet, dans le contexte politique, social et économique de la Tunisie, l'ESS incarne une nouvelle source d'espoir pour un changement majeur dans le pays, vers une société avec moins d'inégalités sociales et économiques, et promouvant un nouveau modèle de développement et de répartition des richesses.

La présente analyse cherchera à mettre en lumière l'expérience des Oasis de Jemna, et comment plus largement, l'économie sociale et solidaire peut être un des moyens de renforcer le processus de transition démocratique en Tunisie. Un regard critique sera également fait sur l'évolution de ce même processus, qui se limite au simple cadre institutionnel et électoral depuis 2011. D'après les résultats des récentes élections présidentielles et législatives de 2019, ce modèle de transition limité à l'action des institutions et des partis politiques a été largement rejeté par les Tunisiens et Tunisiennes.

Lors des voyages et des missions d'observation en Tunisie parmi lesquelles des membres du CEPAG ont été impliqués à travers leur engagement au sein du CVDT, de nombreuses rencontres ont été faites avec des acteurs et actrices de la société civile<sup>2</sup>. Ces hommes et ces femmes portent encore en eux les espoirs de changement de la Révolution de 2011, et c'est par leur rencontre et les très riches échanges qui en ont suivis qu'il a été possible d'exercer toute cette analyse qui est présentée ici.

---

<sup>2</sup> Le CVDT aura rencontré, durant sa mission d'observation des élections législatives, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme (LTDH), Fadhel Moussa – maire de l'Ariana (localité au Nord de Tunis), des universitaires, des associations d'aide et de soutien aux migrants et aux mouvements sociaux comme le Forum tunisien pour les Droits Economiques (FTDES), des organisations de jeunesse comme l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) ou l'Union des Diplômés Chômeurs (UDC).

## Un contexte politique en constante évolution pour une jeune « démocratie » depuis 2011 : regard critique sur les élections présidentielles et législatives de 2019 et leurs résultats

Les élections présidentielles et législatives de septembre à octobre 2019 ont probablement marqué un tournant pour la Tunisie. Tout d'abord, suite au décès de l'ancien président, Béji Caïd Essebsi, les élections présidentielles ont été anticipées et organisées avant les élections législatives. Ce qui n'avait pas été le cas en 2014, où l'inverse était de mise. Cette fois-ci, en 2019, beaucoup plus d'attention aura donc été donnée aux élections présidentielles, peut-être plus que les élections législatives. Comme le démontre le taux de participation au premier tour des élections présidentielles de 49%, il était meilleur que celui de 39% aux élections municipales de 2018. Néanmoins, l'abstention reste extrêmement élevée pour un régime parlementaire démocratique qui n'a pour l'instant connu que deux législatures en 8 ans. Cela questionne donc largement la transition démocratique opérée en Tunisie depuis 2011, qui manifestement peine à convaincre une majorité de Tunisiens d'exercer leur droit de vote.

Un autre aspect du tournant politique qui a lieu en Tunisie est le morcellement du paysage politique qui s'était développé depuis 2011. Ainsi, plus de 40 candidats se sont présentés lors des élections présidentielles, actant la division totale des forces politiques traditionnelles en Tunisie. Seuls les islamistes d'*Ennahdha* ont maintenu leur unité, ce qui est loin d'être le cas pour la gauche tunisienne. Lors des dernières élections de 2014, il y avait eu une opposition forte entre les « modernistes » et les « conservateurs ». Aujourd'hui, la famille moderniste, comprenant à la fois les forces progressistes et les partisans de l'ancien régime de Ben Ali (tous opposés aux islamistes d'*Ennahdha*), est complètement divisée. En effet, le parti politique *Nidaa Tounes* jusqu'à présent au pouvoir a connu trois scissions successives depuis 2016. C'est également le cas du *Front populaire*, se voulant représenter la gauche tunisienne, qui s'est lui aussi divisé en trois fractions à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2019.

Un phénomène déjà perceptible depuis les élections municipales de 2018 a été l'émergence des candidats « indépendants » qui se présentent souvent comme des candidats « antisystèmes », s'opposant à l'ordre établi en Tunisie par les partis traditionnels depuis 2011. Ce sont en effet deux candidats « indépendants » qui sont arrivés au second tour des élections présidentielles : d'un côté, le professeur de droit constitutionnel Kaïs Saïed, perçu comme très intègre parmi les Tunisiens car mêlé à aucune affaire de corruption. Issu d'aucun parti politique, il est arrivé en tête du premier tour avec 18% des suffrages exprimés ; face à lui, Nabil Karoui, homme d'affaires et propriétaire de l'importante chaîne de télévision « Nessma », a obtenu 10,5% des suffrages.

Une importante polémique aura marqué ces élections présidentielles, et renforcée au second tour. Juste avant le début de la campagne, la justice tunisienne avait décidé d'incarcérer Nabil Karoui suite à sa condamnation pour blanchiment d'argent. Surnommé également le « Berlusconi tunisien », il ne voulait plus faire campagne tant qu'il n'obtiendrait pas sa libération. Entretemps, sa chaîne de télévision s'était vu retirer sa licence par l'HAICA (Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle) pour propagande électorale excessive et non-respect de l'équité

dans le traitement de l'information sur les élections présidentielles et législatives. Kaïs Saïed quant à lui aura aussitôt déclaré qu'il ne ferait pas non plus campagne et ceci par souci d'équité. C'est ainsi que les Tunisiens ont eu droit à une campagne sans prise de position des deux candidats arrivés au second tour des élections présidentielles, jusqu'à ce que Karoui finisse par être libéré par décision de justice une semaine avant le jour du scrutin (il y aura eu au moins un débat télévisé entre les deux candidats).

Enfin, selon les résultats officiels annoncés par l'ISIE (Instance Supérieure Indépendante pour les Élections), Kaïs Saïed l'a emporté avec 2 777 931 voix, soit 72,71 % des suffrages exprimés, face à Nabil Karoui qui n'a remporté que 1 042 894 voix, soit 27,29%. Le taux de participation de 57,8% aura été meilleur qu'au premier tour. On explique cela par une plus grande participation de la jeunesse, en soutien à la candidature de Saïed. Tandis que pour les résultats des élections législatives, avec un taux de participation à 41,3 %, ce sont bien les islamistes d'*Ennahdha* qui arrivent en tête du scrutin avec 52 sièges de députés sur 217, suivis par *Qalb Tounes*, le parti de Nabil Karoui, avec 38 sièges. La gauche du *Front populaire* a quant à elle perdu la totalité de ses 15 sièges...

Investi président de la République tunisienne le 23 octobre 2019, Kaïs Saïed a nommé par la suite Habib Jemli comme chef de gouvernement. Ce dernier doit encore être constitué et approuvé par l'Assemblée nationale. Habib Jemli se présente lui aussi sans « appartenance politique », bien qu'il ait été secrétaire d'État au sein des gouvernements d'*Ennahdha* entre 2011 et 2014. C'est d'ailleurs le dirigeant des islamistes, Rached Ghannouchi, en sa qualité de président de l'Assemblée nationale et élu à ce titre lors de la séance inaugurale, avec l'appui des députés de *Qalb Tounes*, qui l'a proposé au nouveau président de la République.

Au centre du programme du nouveau président Kaïs Saïed, du moins durant la campagne, figure sa volonté de modifier la Constitution, aboutie durant la période de l'Assemblée constituante de 2011 à 2014. Il souhaite ainsi proposer au peuple tunisien une nouvelle réforme institutionnelle permettant l'émergence d'une forme de démocratie directe sur le plan local, un modèle où le mandat des élus serait révocable, à travers un système de comités populaires dans les régions. Cette idée de vouloir permettre au « peuple » de pouvoir davantage s'exprimer en a convaincu plus d'un durant les élections, surtout parmi la jeunesse. Mais pour arriver à ce changement de la Constitution, il lui faudrait le soutien des deux tiers de l'Assemblée nationale, à savoir 105 députés. On ne sait donc pas prédire aujourd'hui, au vu du morcellement du Parlement tunisien, comment il pourrait y arriver.

Ces dernières élections en 2019 auront donc permis au champ politique en Tunisie de se positionner entre ceux dont l'objectif était de préserver le système instauré depuis 2011 et ceux qui, au contraire, entendaient le changer. Les nouveaux partis indépendants en sont fortement demandeurs, tout comme les islamistes d'*Ennahdha* qui ont pourtant été au pouvoir au sein des gouvernements de l'Assemblée constituante. La stabilité politique est encore difficile à envisager, notamment sur base de quelle majorité parlementaire et de quelles alliances politiques un gouvernement tunisien pourrait se constituer. *Ennahdha* et *Qalb Tounes* sont les forces politiques arrivées en tête des élections législatives, mais sans véritablement « gagner » car n'étant ni l'un ni l'autre majoritari-

re. De plus, *Ennahdha* a connu un effritement de son électorat en perdant sur son propre terrain, parmi les populations du Sud qui l'ont moins appuyé que lors des dernières élections en 2014<sup>3</sup>. Le rejet général des partis politiques n'a pas lieu qu'en Tunisie... On retrouve de plus en plus de mouvements non-partisans partout dans le monde, et des mutations importantes sont en train de s'opérer au niveau des clivages politiques. En Tunisie, il y a de fortes attentes de la classe sociale la plus démunie, mais aussi de la classe moyenne, qui portent en ce sens.

Que les jeunes Tunisiens quant à eux ne se soient pas rendus en nombre aux urnes pour les élections, symbolise le grand paradoxe du contexte politique de la Tunisie d'aujourd'hui. Néanmoins, l'on a pu constater un large intérêt de la jeunesse pour la figure d'intégrité que représente Kais Saïed. Dès lors, la mobilisation de la jeunesse tunisienne serait-elle à géométrie variable ? En effet, alors que les jeunes étaient les premiers à se révolter en 2011 lors de la chute du dictateur Ben Ali, ils étaient les derniers à s'inscrire pour aller voter en 2019. Seraient-ils donc en train de critiquer un « système » qu'ils ont eux-mêmes souhaité ? À savoir une démocratie représentative inspirée du modèle occidental avec la mise en place d'une Assemblée constituante, suivie ensuite par l'institution d'Assemblée nationale, démocratiquement élue. Il n'en reste que la modélisation d'une démocratie ne se limite pas à la mise en place d'institutions garantes des droits du peuple, mais bien d'agir également sur le plan des droits économiques et sociaux, et c'est ce dont le peuple tunisien est le plus demandeur aujourd'hui.

Un autre paradoxe sous-tend la Tunisie depuis 2011 concernant sa jeunesse, encore plus dramatique. Il existe une migration importante des jeunes tunisiens qui quittent la Tunisie vers l'Europe, notamment à cause du manque de travail. Cette migration est continue, quelques soient les gouvernements successifs, et nombreux sont ceux qui sombrent dans la Méditerranée... En effet, le nombre de chômeurs est beaucoup trop important chez les jeunes : plus de 260.000 rien que parmi ceux ayant eu la possibilité de faire des études. Les inégalités économiques et sociales sont toujours les mêmes qu'avant 2011, et aucun parti politique n'a de projet pour le futur de la Tunisie, tout comme les listes indépendantes. Dès lors, une méfiance est exprimée à chaque élection par la jeunesse tunisienne envers la classe politique, d'où la forte abstention aux élections municipales de 2018. La « sanction » est donc permanente envers les partis qui n'arrivent pas à les représenter.

La critique de la transition démocratique en Tunisie s'articule très fortement sur le fait que celle-ci ne répond pas aux revendications des acteurs de la Révolution de 2011, à savoir la jeunesse : les droits économiques et sociaux sont bafoués, et la richesse produite n'est pas redistribuée. Aussi, la Tunisie emprunte et s'endette constamment, ce qui ne fait que reporter en permanence le problème économique du pays. Il faut donc impérativement un autre modèle de développement pour la Tunisie, ce que les différentes forces politiques n'arrivent pas à proposer.

Au regard du contexte passé de la Révolution de 2011, une grande implication des organisations de gauche avait marqué une nouvelle ère, en soutien aux révoltes de la jeunesse des villes et des campagnes, mais aussi dans la création des Comité de la Révolution. Néanmoins, il n'y avait pas suffisamment de programme pour mener les objectifs de la Révolution à bien. L'espoir avait été mis dans la transition démocratique en construction, mais nombreux sont les tunisiens, notamment les jeunes, qui estiment aujourd'hui que tout cela relève d'un enfumage.

---

<sup>3</sup> Le nombre de députés d'*Ennahdha* est passé de 89 en 2011, puis à 69 en 2014, et enfin à 52 en 2019.

La société civile et la gauche tunisienne ne se limite heureusement pas aux partis politiques. Le Forum tunisien des Droits économiques et sociaux (FTDES) est par exemple une organisation qui lutte contre les inégalités sociales et économiques en Tunisie. Il soutient les mouvements sociaux et les aide à se transformer et devenir des acteurs du changement social, à travers des études, des formations, des conseils et un accompagnement militant et syndical dans les luttes sociales. Le FTDES a également été à la base du pilotage des Forums sociaux mondiaux de 2013 et 2015 qui se sont déroulés en Tunisie. Qu'il s'agisse de fermetures d'usine ou de secteurs de l'économie parallèle, le FTDES vient en aide à tous les travailleurs de Tunisie, surtout ceux qui ne sont pas soutenus au départ par le syndicat national UGTT (Union générale tunisienne du travail), soutiens qui leur sont ensuite relayés par le FTDES par rapport aux négociations. Une vue macroéconomique des problèmes contre lesquels les mouvements sociaux se battent leur est aussi apportée, ainsi qu'une dimension politique vers la défense d'un nouveau modèle économique de développement pour la Tunisie.

## Les Oasis de Jemna : une alternative en Tunisie à travers l'économie sociale et solidaire

Jemna est une petite localité de 7 000 habitants qui se situe entre les villes de Kébili et Douz, au Sud de la Tunisie. Un long conflit historique, devenu un bras de fer polémique et médiatique, oppose l'État tunisien à l'Association de sauvegarde des Oasis de Jemna. En janvier 2011, deux jours avant la chute du dictateur Ben Ali, les habitants de Jemna ont pris possession de la palmeraie de dattiers car, selon eux, ces terres appartenaient à « leurs ancêtres » avant la colonisation française. L'État tunisien, qui s'estime devenu officiellement propriétaire depuis l'Indépendance, dénonce depuis lors une exploitation illégale. L'Association y défend de son côté la gestion collective de cette parcelle de dattiers, après l'avoir bien entretenu depuis 2011 et permis de nombreuses embauches d'ouvriers agricoles. En plus, avec un excellent chiffre d'affaires issu de la vente des récoltes, chaque année, une partie des bénéfices est réallouée à la communauté des habitants de Jemna.

Sans exercer officiellement son activité économique sous forme coopérative, l'Association de sauvegarde des Oasis de Jemna rassemble pourtant en elle les plus belles réussites de l'économie sociale et solidaire. Elle s'impose très clairement comme un exemple d'alternative dans le processus post-révolutionnaire en Tunisie, qui n'aboutit pas à une transition démocratique qui convienne à l'ensemble du peuple tunisien, acteur central des aspirations de la Révolution de jasmin. Une question taraude : est-ce que l'expérience de Jemna n'est-elle pas plutôt la continuation voire la réussite de l'application des espoirs de la Révolution de 2011, au contraire d'une transition démocratique inaboutie qui ne change en rien les inégalités sociales et économiques de la Tunisie ?

Le combat de l'Association pour la protection des Oasis de Jemna dure depuis déjà 20 ans. En 2004, un jugement du tribunal acte que les terres n'appartiennent pas à l'État tunisien, mais le conflit juridique perdure toujours aujourd'hui. Pourtant, lors la chute du régime Ben Ali, comme partout ailleurs, on procède à la dissolution des Comités de défense de la Révolution qui s'étaient créés à travers les mouvements de révolte. À Jemna, c'est sur cette base que l'Association s'était

reconstituée, en « défense de la Révolution »... À Jemna comme ailleurs, cela était probablement une erreur de se démunir de ces outils de protection des intérêts du peuple, issus de la Révolution, pour ne faire confiance qu'en la réalisation et la fondation des nouvelles institutions autour de l'État tunisien.

En mars 2012, l'Association de sauvegarde des Oasis de Jemna obtient le statut légal qui lui permet d'officialiser la propriété foncière. De surcroît, des textes juridiques sous forme d'anciens actes de notariat démontrent que la terre des Oasis de Jemna appartient aux ancêtres de la communauté (à travers deux lignages historiques) et non à l'État tunisien. Des rencontres auront lieu avec tous les ministres compétents et les partis politiques, y compris le premier président de la République tunisienne post-régime Ben Ali, Moncef Marzouki, mais aucun soutien n'a pu être obtenu, pas même une prise de position du Front populaire. La volonté véritable de l'État tunisien étant de confier les terres à des investisseurs privés pour qu'ils puissent y réaliser des projets immobiliers...

Les habitants et ouvriers agricoles de Jemna (tous affiliés à l'UGTT depuis 1956 !) ne se sont pas laissés abattre et ont initié une large campagne de pollinisation des palmeraies de dattiers dès 2011. Depuis lors, l'Association de Jemna a produit plus de 10 millions de dinars tunisiens de bénéfices (équivalent à 3 millions d'euro), et engage 130 ouvriers agricoles sur une période de 10 mois par an. Opérant sous une forme juridique non-lucrative, une grande partie de ses bénéfices sont investis dans des finalités sociales pour le village de Jemna<sup>4</sup>. Ainsi, les bénéfices investis ont permis la construction de puits, la rénovation d'écoles (au niveau des salles de classe et des sanitaires), l'aménagement d'un terrain de foot, l'ouverture d'une salle de sport et d'une maison de jeunes. L'Association a également souhaité soutenir des associations sportives et civiques, et mettre en place des bourses qui ont permis à 267 jeunes de Jemna de faire des études à l'université. Comme l'explique bien souvent Tahar Etahri, le président de l'Association des Oasis de Jemna, pour résumer ainsi son apport politique, social, et économique : « L'Association a en quelque sorte remplacé l'État à Jemna ».

Le modèle exemplaire des Oasis de Jemna peut-il inspirer l'économie sociale et solidaire en Tunisie ? À condition de respecter les valeurs et les principes de l'ESS, notamment en terme d'organisation démocratique au sein des associations et entreprises coopératives (le principe d'un homme/une femme une voix, la possibilité d'entrer et de sortir du capital, et un fonctionnement démocratique interne), le modèle coopératif peut tout à fait se renouveler en Tunisie.

En effet, ce pays garde un passif historique assez négatif concernant les coopératives. Durant la période du « socialisme destourien »<sup>5</sup>, et directement après l'Indépendance dans les années 1960, une large collectivisation forcée des terres agraires qui « appartenaient » aux colons français est menée par l'État tunisien, pour en constituer des coopératives agricoles. Avec des terres mal redistribuées, de nombreux agriculteurs ont été conduits à la ruine et au suicide. D'après le président de l'Association des Oasis de Jemna, sur 800 milles hectares qui appartenaient à l'État tunisien lors de l'Indépendance, près de 300 mille hectares auraient été gaspillés car uniquement distribués aux

<sup>4</sup> Le reste est réinvesti ou mis en réserve, comme le font généralement les sociétés coopératives avant de redistribuer ce qui reste comme bénéfices ou bien dans la finalité sociale de l'entreprise, ou bien sous forme de dividende aux coopérateurs, qui parfois peuvent être également les travailleurs.

<sup>5</sup> Le « socialisme destourien » naît en 1962, une forme d'adoption du socialisme comme doctrine économique pour le développement de la Tunisie post-indépendance. Le régime du parti unique est adopté en 1963 et l'État devient le premier et unique responsable des destinées économique, sociale et politique du pays.



proches du régime.

Encore aujourd'hui, 80% des agriculteurs ont maximum 5 hectares à leur disposition, et ils pourraient très bien se renforcer à travers des structures mutuelles et coopératives de l'ESS. La reconstruction de l'économie de la Tunisie et du secteur agricole pourrait tout à fait s'opérer via les coopératives. Si l'on prend le cas de l'Association des Oasis de Jemna, elle n'est pas une coopérative, mais elle cherche à pouvoir le devenir. Pourtant, elle applique déjà l'intégralité du modèle coopératif, mais n'en a pas le statut légal officiel. Dès lors, dans l'attente d'un cadre légal favorable aux coopératives en Tunisie, qui reste encore très faible, comment pérenniser l'activité économique de l'expérience de Jema ou d'autres projets coopératifs ?

En effet, le modèle de Jemna est unique en Tunisie et ne rentre pas dans les catégories connues du droit commercial tunisien, cependant qu'une réflexion théorique est nécessaire pour aboutir à une vision juridique qui puisse légaliser la situation à Jemna comme ailleurs dans le pays, au sujet des projets coopératifs. L'occasion est historique de faire jurisprudence à travers cette expérience et d'assurer ainsi un processus de révolution tranquille et de changement durable. Toutes les dynamiques de l'Association ont suivi l'expérience du Comité de défense de la Révolution qui s'est dissout suite aux élections d'octobre 2011, en vue de fonder l'Assemblée constituante. Ainsi, comme on l'entend souvent dire dans la région : « La révolution a commencé à Sidi Bouzid, et elle a réussi à Jemna ».

Face à son conflit avec l'État tunisien, l'expérience de Jemna a vu une campagne de soutien à sa cause se développer un peu partout en Tunisie, comme par exemple en 2016, avec des mobilisations populaires de Jemna à Tunis. Un soutien à la fois politique, culturel et intellectuel qui s'est manifesté à travers des sit-in, des pétitions, des articles de presse, et des séminaires sur la question des terres collectives. En effet, l'expérience de Jemna s'intègre dans une situation post-révolutionnaire en Tunisie, et par son impact local, relance les processus de changements sociaux-économiques à travers l'économie sociale et solidaire et les associations de la société civile, et non pas les partis politiques. Ce dernier élément a transmis une grande motivation parmi les jeunes adhérents à la campagne, qui ne se reconnaissent pas dans les partis politiques mais qui souhaitent agir pour la Tunisie.

Un des acteurs de cette société civile est l'UGTT, le très important syndicat du monde du travail et de la production en Tunisie, et dont le rôle a été décisif lors de la Révolution de 2011. Pour l'UGTT, l'ESS est un secteur à part entière, désormais incontournable comme alternative au développement économique en Tunisie, suite aux ravages du néo-libéralisme sur la plan social, économique et environnemental de ces dernières décennies. Dès 2013, à travers la reconversion politique de la Tunisie avec le nouveau contrat social établi entre les partenaires sociaux (UGTT et représentants patronaux), l'ESS est considérée comme une multitude d'expériences à promouvoir. Un colloque international aura d'ailleurs lieu à Tunis en 2013, rassemblant des représentants de l'ESS issus des pays du contour méditerranéen, afin de développer les quatre chantiers pour renforcer les composantes de l'ESS en Tunisie : sa définition, son cadre juridique, ses structures, et son mode de financement.

Le besoin est criant d'un positionnement et d'une structuration de l'ESS pour renforcer un développement alternatif de l'économie en Tunisie, mais l'ESS est conditionnée à son cadre juridique

ancien (certains textes datant du protectorat français). Ainsi, cette dispersion au niveau juridique se traduit par un éparpillement des structures de l'ESS (mutuelles, micro-crédits etc.), et il y a donc un réel besoin d'une loi normative pour le cadre de l'ESS.

Cette volonté de créer une norme pour l'ESS s'est retrouvée à travers un processus de fondation juridique et de reconfiguration politique, afin que l'ESS puisse s'intégrer dans le développement économique du pays. C'est ainsi qu'une démarche participative a, dès 2015, à l'initiative de la société civile et notamment de l'UGTT, et avec le lancement d'une conférence nationale sur l'ESS, rassemblé tous les partenaires sociaux et partis politiques de Tunisie. Le résultat a été l'aboutissement d'un projet de loi. Quatre axes y ont été établis pour développer l'ESS en Tunisie :

- Une définition unique de l'ESS comme une voie de développement et non pas un secteur de réparation. Celle-ci doit s'inscrire dans la primauté de l'Homme sur le Capital, et son but doit poursuivre un esprit collectif des projets économiques et de répartition dans la création des richesses, pas la recherche du profit et de l'accumulation du capital. Aussi, une gestion démocratique doit œuvrer dans le fonctionnement et le développement des projets coopératifs. Enfin, liberté et autonomie doivent être de mise pour entrer et sortir ses propres investissements dans le capital du projet coopératif, tout comme l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics.
- Un périmètre et un écosystème de l'ESS à structurer, délimitant qui fait partie de l'ESS, et qui n'en fait pas partie, notamment dans le partage de ses valeurs. Dès lors, toute forme d'association (coopérative ou non) peut y être intégrée, tant que le respect des valeurs de l'ESS prédomine l'activité économique qui est développée. La dimension sociale doit être au cœur des bénéficiaires, qu'il s'agisse d'un impact social ou environnemental.
- Une représentation de l'ESS à travers des instances démocratiques et la création d'un Conseil national de l'ESS. Chaque décision ou modification légale devra se faire par la consultation de ces instances. Il sera également nécessaire de développer des centres de formation et structures d'accompagnement des projets coopératifs, pour évaluer progressivement le renforcement du secteur de l'ESS.
- Un financement de l'ESS par la création d'une Banque mutuelle de l'ESS et la mise en réseau de mutuelles et banques de micro-crédit. Des appels d'offre publics seront à promouvoir spécifiquement pour l'ESS.

Les enjeux sont importants pour l'avenir de la Tunisie, et pour la conception d'un nouveau modèle de développement pour l'économie du pays. Ces enjeux sont également idéologiques pour le combat politique qui est à mener dans le soutien à l'ESS en Tunisie. Malheureusement, alors que le projet de loi avait abouti à l'aide d'une large collaboration de la société civile pour le présenter sous forme d'adoption de loi organique, ses enjeux ont été modifiés par le Conseil des ministres lors du précédent gouvernement du Premier ministre Youssef Chahed. Ces derniers l'ont changé en loi ordinaire (la réduisant de 52 à 23 articles), et ne permettant pas de prééminence par rapport aux autres lois organiques qui régissent l'économie.

Aucune autorité et « force de loi » pour l'intégralité du secteur n'est donc conféré à ce projet de loi, comme ce qui avait été souhaité pour développer l'ESS en Tunisie. Toutes les propositions des structures du secteur ESS ont été retirées, et le projet de Banque mutuelle a été supprimé. On peut estimer qu'il y avait là une volonté de priver le secteur de deux piliers fondamentaux de l'ESS : son

autonomie et son financement. Néanmoins, l'UGTT ainsi que l'ensemble des acteurs de la société civile ayant participé à ce projet de loi, n'en sont pas restés là, et ont maintenu leur attention sur l'évolution de la situation des projets de loi autour de l'ESS contre la pression des différents gouvernements en place en Tunisie, avec l'espoir que l'esprit et les revendications de leur projet de loi initial soit intégrées à ce qui régira légalement l'ESS en Tunisie, pour un meilleur développement économique du pays.

## Conclusion : l'ESS est un vecteur de changement politique, socio-économique et démocratique.

### Cela vaut tant pour la Tunisie que pour la Belgique

L'ESS est un terme assez ouvert mais qui contient un principe de diversité interne autour de la non-lucrativité (dans le sens de la non-recherche de profit) et de l'autonomie démocratique. En Tunisie comme ailleurs, le rapport est très politique entre le développement de l'ESS et les changements de société que l'on souhaite voir être mis en œuvre. Ce qui se passe en Tunisie en est donc le meilleur exemple, au lendemain d'une Révolution qui a fait chuter un régime dictatorial, mais qui cherche encore la forme de transition démocratique qui convienne à l'ensemble de la population.

Nombreuses sont les expériences historiques du mouvement coopératif en Europe, qu'on observe dès la fin du XIXe siècle avec un lien intrinsèque entre économie et politique dans les premières dynamiques coopératives dans le monde du travail et de la production. Après ce premier temps, d'après le sociologue Jean-Louis Laville, on retrouve un deuxième temps dans la deuxième moitié du XXe siècle avec une marginalisation progressive de l'ESS par des choix stratégiques des mouvements politiques de l'époque, vers une priorisation toujours plus importante de la conquête du pouvoir de l'État, à travers les élections<sup>6</sup>.

À l'origine de l'ESS, on retrouve ce qu'il y a de plus inédit parmi les motivations du mouvement coopératif : la prise en compte que l'État ou les pouvoirs publics ne prennent pas en charge l'ensemble des services censés répondre aux besoins des personnes. Ainsi, encore aujourd'hui, les initiatives ESS permettent de développer une alternative aux processus de marchandisation des forces capitalistes, qui détruisent toujours plus nos services publics et leurs missions auprès de la population, et dénaturent les échanges économiques et commerciaux dans l'unique recherche de profit, sans prendre en compte les conséquences dévastatrices au niveau social et environnemental.

Comment donc solidifier l'ESS par le droit, l'économie et les initiatives populaires à plus long terme ? Quelles en sont les difficultés et les défis ? L'important est de maintenir une proximité avec le territoire, et inscrire un « nous » face au marché abstrait capitaliste et à la déconnexion de l'activité

<sup>6</sup> En Belgique, on peut également analyser ce phénomène avec l'histoire du mouvement coopératif socialiste et le rôle du Parti ouvrier belge dans la disparition des coopératives des années 1960 à 1980, mais déjà dans les choix stratégiques qui ont été fait au lendemain de la Première Guerre mondiale, et de la priorité mise sur la conquête du Parlement et des gouvernements, donc du pouvoir politique institutionnel.

avec l'économie réelle. Il ne faut pas non plus rentrer dans l'enfermement du local, mais garder une optique d'un combat plus national, par la fédération des forces locales. Il faut procéder à une reconnaissance mutuelle dans les rapports d'égalité et des efforts investis dans une activité commune, tout en restant dans une reconnaissance réciproque des singularités de chacun, intégrant également le refus de la discrimination raciale et de genre. L'ESS est donc plus qu'un secteur, c'est un mouvement économique, politique et citoyen, avec une certaine notion du bien commun. C'est le cas de Jemna ici en Tunisie, avec cette façon de penser le bien commun de manière très concrète.